

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 avril, À NANTES

FINPLE LANCE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE POUR LES PME, UNE NOUVELLE SOURCE DE FINANCEMENT POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES PME FRANÇAISES.

FINPLE diversifie ses solutions de financement en offrant la possibilité aux PME / ETI d'émettre un emprunt obligataire PME.

Une première opération qui a rencontré un véritable succès.

FINPLE vient de financer avec succès Ki ET LA, une entreprise française spécialisée dans la conception et la commercialisation d'accessoires anti-UV pour enfants, en levant 700 000 euros en emprunt obligataire auprès de sa communauté d'investisseurs.

La plateforme de financement participatif proposait déjà deux types de financement : les levées de fonds par augmentation du capital et l'emprunt obligataire immobilier à destination des promoteurs.

L'emprunt obligataire PME vient donc compléter cette offre, permettant aux dirigeants de PME/ETI de trouver une solution de financement pour leurs besoins immatériels (Le recrutement, le marketing, la communication, l'innovation, le développement à l'international ou encore le BFR).

« Le lancement de l'emprunt obligataire PME (entreprises entre 1M€ et 50M€) était une suite logique dans notre volonté d'accompagner le financement de l'économie réelle en complément des solutions de financement dites traditionnelles. Ces sociétés qui ont identifié leur marché ainsi que leurs canaux de distribution doivent accélérer, mais cela passe par des besoins très souvent immatériels et peu couverts par le monde bancaire. Nous souhaitons donc combler ce « trou dans la raquette » en apportant une solution souple, non dilutive et rapide » nous confie **Thomas Derosne, président de FINPLE** ; « Nous permettons en parallèle aux investisseurs de la plateforme de diversifier leur patrimoine et de placer leur trésorerie personnelle ou d'entreprise en choisissant d'investir dans des sociétés plus matures que sur nos activités de capital tout en gardant leur volonté de financer en circuit court l'économie de proximité ».

Cette solution de financement encore méconnue des entreprises françaises vient compléter la chaîne de financement des entreprises.

L'emprunt obligataire donne en effet la possibilité de financer le développement des PME en pleine croissance tout en permettant aux dirigeants de ne pas ouvrir leur capital.

Cette solution est non dilutive pour les actionnaires historiques et complémentaire des banques, puisqu'elle finance les besoins immatériels nécessaires au développement de l'entreprise (recrutement, marketing, communication, ...).

C'est donc pour accompagner sa croissance que l'entreprise Ki ET LA a émis un emprunt obligataire de 700 000€ sur la plateforme de financement participatif FINPLE.

En somme, ce sont près de 30 investisseurs qui ont décidé de soutenir cette entreprise pornicaise (44) dans sa démarche de développement. Les fonds levés permettront de dynamiser leur notoriété, de renforcer leur équipe, de mieux maîtriser leur BFR et de développer leur R&D pour assurer la conquête des États-Unis.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maël GLEVAREC, ancien responsable des risques du CIC Ouest en Bretagne, prend la tête du développement commercial de cette nouvelle offre.

L'arrivée de Maël GLEVAREC au poste, créé pour l'occasion, de Responsable Émetteur – Emprunt Obligataire PME, souligne la volonté de développer cette activité sur la plateforme FINPLE. Après une maîtrise IUP Finance et un DESS en Ingénierie Financière, Maël Glévarec accompagne les entreprises depuis 15 ans, avec une expérience bancaire solide au niveau commercial (Chargé d'Affaires ; Financements Structurés) et au niveau risque (Affaires Spéciales ; Responsable des Risques).

« L'Emprunt Obligataire est une véritable solution de financement des entreprises en croissance. Il répond à une attente forte des dirigeants qui souhaitent mener à bien leur stratégie de développement tout en conservant leur indépendance. Côté investisseur, il permet aux particuliers et aux professionnels, d'investir dans un produit d'épargne attractif et novateur», souligne **Maël Glévarec, Responsable Émetteur – Emprunt Obligataire PME.**

À PROPOS DE FINPLE

FINPLE est une plateforme de financement participatif dont la mission est de financer des PME prometteuses impactant positivement la société, en rapprochant des entrepreneurs talentueux, d'investisseurs engagés. Finple compte une communauté de plus 23 000 investisseurs particuliers et professionnels.

FINPLE est agréée en tant que Conseiller en Investissements Participatif (CIP) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), et enregistrée auprès de l'ORIAS.

Plus d'informations sur finple.com

Avertissement : L'investissement dans des entreprises non cotées présente des risques de pertes partielle ou totale du capital investi, d'illiquidité ainsi que des risques spécifiques à l'activité de l'entreprise. Nous invitons les investisseurs à consulter les notes d'opérations à disposition sur les projets en financement une fois une fois leur compte validé.

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie LE BERRE-DOUDET : annesophie.doudet@finple.com / 02.85.52.42.93



De gauche à droite : Maël Glévarec et Thomas Derosne